

RAPPORT ANNUEL
2018

ECPAT Luxembourg



Pour un monde
sans exploitation
sexuelle
des enfants

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Grande-Duchesse

Nos projets s'adressant aussi aux enfants vulnérables, aucun des enfants reconnaissables sur ces photos n'est une victime d'exploitation sexuelle.



[Http://www.facebook.com/ecpatlux](http://www.facebook.com/ecpatlux)



<https://www.linkedin.com/company/ecpat-luxembourg/>



[Https://youtube.fr/ECPATLuxembourg](https://youtube.fr/ECPATLuxembourg)

Photo de couverture : © Arnold Grojean



[Http://www.ecpat.lu](http://www.ecpat.lu)

Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter le rapport de nos activités déroulées durant l'année 2018.

Nos projets de protection de l'enfance sont développés dans deux régions du monde: l'Afrique de l'Ouest et l'Asie du Sud. Ces projets sont développés au sein d'un Accord Cadre de Coopération avec le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes.

Au Luxembourg, nos activités sont réalisées au sein d'un Accord Cadre avec le même Ministère et se développent et s'enrichissent au mieux. Nous travaillons également avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse avec qui nous avons signé une Convention pour des actions de Promotion des Droits des Enfants.

Nous poursuivons ainsi nos efforts pour être toujours plus efficaces et efficaces pour atteindre un monde sans exploitation sexuelle des enfants.

À tous ceux qui nous aident dans cette tâche, nous renouvelons nos remerciements.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport et vous invitons à nous contacter pour toute information complémentaire.



Victor Gillen
Président



Jean-Marie Joly
Secrétaire Général



Véronique de Meester
Trésorière



Thomas Kauffmann
Directeur Exécutif



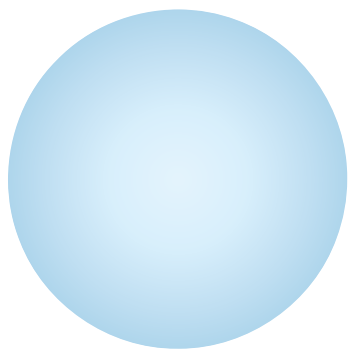


Sommaire

Introduction	1
Sommaire	3
Présentation	4
Axes d'intervention	6
L'exploitation sexuelle des enfants	7
Actions au Luxembourg en 2018	8
Burkina Faso	12
Cap Vert	14
Mali	16
Maroc	18
Niger	20
Sénégal	22
Inde	24
Népal	26
Comptes 2018	36
Partenaires opérationnels	38

Photo : © ECPAT Luxembourg

Nos projets s'adressant aussi aux enfants vulnérables, aucun des enfants reconnaissables sur ces photos n'est une victime d'exploitation sexuelle.



Présentation

ECPAT Luxembourg est une association sans but lucratif de droit luxembourgeois, créée en 1995 et intégralement autonome. Elle est agréée depuis 1999 par le Ministère des Affaires Etrangères comme Organisation Non Gouvernementale (ONG) de développement.

L'association a pour mission, au Luxembourg et dans les pays où elle intervient, de lutter par tous les moyens légaux contre l'exploitation sexuelle des enfants (ESE) ainsi que de sensibiliser et informer l'opinion publique sur les Droits de l'Enfant en la matière.

Notre ONG développe des projets de lutte contre les différentes formes d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales pour atteindre un monde sans

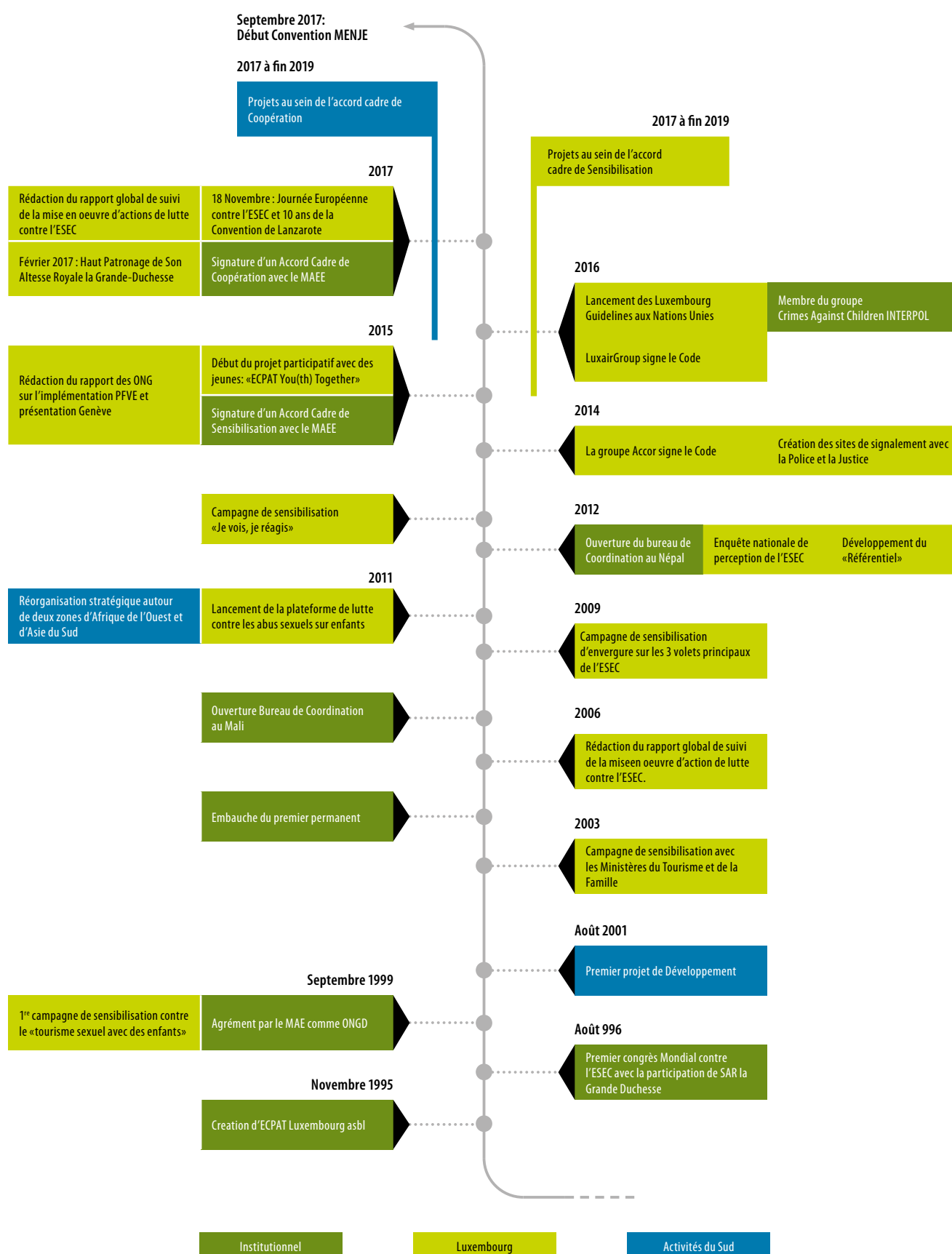
1. exploitation sexuelle des enfants dans la prostitution ;
2. exploitation sexuelle des enfants en ligne ;
3. traite des enfants à des fins sexuelles ;
4. mariage précoce et forcé.

Nos projets holistiques comportent tous un ou plusieurs de ces axes : la prévention, la protection et la réinsertion des enfants. S'y ajoute le renforcement des capacités de nos partenaires à éradiquer ce fléau, des études et recherches pour connaître ce que nous combattons ainsi que le plaidoyer auprès des autorités pour qu'elles prennent leurs responsabilités.

Notre expertise actuelle nous permet d'identifier, de planifier et de développer nos projets de protection des enfants nous-mêmes, en collaboration avec nos partenaires et d'autres parties prenantes, en toute indépendance et ceci grâce notamment à notre présence sur le terrain à travers nos 2 bureaux de coordination et notre travail à Luxembourg.

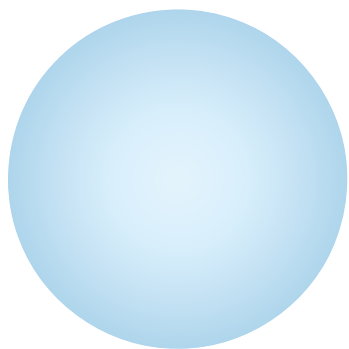
Toutes nos actions ont pour objectif de protéger les enfants d'ici et de là-bas contre l'exploitation sexuelle. Ainsi, sur les 22 dernières années, ce sont plus de 400.000 enfants qui ont été les bénéficiaires directs des quelques 30 projets développés par ECPAT Luxembourg dans plus de 30 pays et avec plus de 50 partenaires. Ces chiffres sont sans compter les bénéficiaires indirects que sont leurs familles, leurs communautés et la société toute entière dans laquelle ils vivent.

En parallèle, ECPAT Luxembourg développe des campagnes de sensibilisation à la problématique de l'ESE, en partenariat avec différents Ministères et des représentants du secteur privé.



ECPAT LUXEMBOURG EN 2018 C'EST:

Un accord Cadre de sensibilisation pour le Luxembourg	Un Accord Cadre de Coopération pour 8 pays: Maroc, Cap-Vert, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger, Inde et Népal. 14 projets de lutte contre la prostitution, la traite à des fins sexuels, les représentations et matériels d'abus sexuels et le mariage forcé des enfants.	Une équipe de 10 personnes: 4 au Luxembourg, 3 au Mali et 3 au Népal	De nombreux partenaires à Luxembourg (MAEE, Police Grand-Ducale - Section Protection de la Jeunesse, BBE Secure, et autres acteurs de la société civile)	Des donateurs institutionnels (MAEE, communes), associatifs (DH, H.E.L.P.), philanthropiques (ONS Grande Duchesse Charlotte) et individuels
---	--	--	--	---



Axes d'intervention

ECPAT Luxembourg mène la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en combinant tout ou partie de ces cinq axes d'intervention.

Prévention

Sensibilisation du grand public, des publics spécialisés, des enfants et populations à risque, sur cette problématique. Campagnes d'information, mobilisation des familles, des communautés et des autorités étatiques, formation et accompagnement des acteurs de la lutte contre l'exploitation sexuelle (professionnels du tourisme, corps judiciaire, médias).

Protection

Renforcement du cadre normatif relatif à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et de sa mise en œuvre à travers des actions de plaidoyer visant à encourager les Etats à respecter leurs engagements, qu'ils soient ou non juridiquement contraignants. Renforcement des mécanismes de répression des infractions sur mineurs: mise en place d'outils, promotion de la coopération et des synergies entre acteurs impliqués. Soutien à des centres d'accueil d'urgence pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle.

Réhabilitation et réinsertion

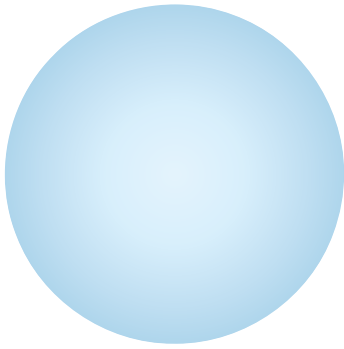
En fonction de l'analyse de la situation, fourniture de services directs aux victimes: prise en charge multidisciplinaire au sein de structures spécialisées et accompagnement individuel. Création de foyers d'accueil des victimes, éducation et formation professionnelle, soutien à l'entreprise sociale et aux activités génératrices de revenus, réinsertion communautaire et familiale.

Participation

Renforcement des connaissances et capacités d'autoprotection des victimes potentielles. Implication de l'enfant dans la prise de décision, amélioration de ses conditions de vie, défense de ses droits.

Collaboration et mise en réseau

Renforcement des capacités et collaboration étroite avec les autorités locales, les gouvernements, le secteur privé, le réseau associatif local et régional, les ONGs internationales et tous les professionnels concernés.



L'exploitation sexuelle des enfants

Qu'est-ce que l'exploitation sexuelle des enfants ?

Un enfant est victime d'exploitation sexuelle lorsqu'il est contraint de se livrer à une activité sexuelle en échange d'une contrepartie (tel qu'un gain ou bénéfice, ou la promesse d'un gain ou bénéfice) de nature pécuniaire ou sous la forme d'un avantage perçu par une tierce personne, l'agresseur ou l'enfant lui-même.

L'exploitation est un terme clé permettant de faire la distinction entre cette forme et d'autres formes de violence et d'abus sexuels sur enfants. Le principal trait distinctif réside dans la notion de contrepartie présente dans l'exploitation et ne figurant pas dans les concepts d'abus et/ou de violence.

L'exploitation sexuelle des enfants comprend :

- la prostitution des enfants qui désigne « ...l'utilisation d'un enfant pour des activités sexuelles, en échange d'une rémunération ou de toute autre forme de rétribution »¹.
- l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme (qu'on appelait auparavant « le tourisme sexuel impliquant les enfants »)² est l'exploitation sexuelle des enfants « par une personne voyageant en dehors de sa province, région géographique ou de son pays »³.
- la traite d'enfants à des fins sexuelles qui désigne « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil » d'enfants aux fins d'exploitation sexuelle⁴.
- le matériel et les représentations d'abus sexuels sur enfants, qu'on appelait auparavant « la pornographie impliquant des enfants (ou pédopornographie) »² désigne « toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant se livrant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins essentiellement sexuelles »⁵.
- le mariage précoce et forcé d'enfants désigne « un mariage incluant un enfant ou un adolescent fille ou garçon âgés de moins de 18 ans »⁶.

1 Définition dans le Protocole facultatif à la Convention internationale des droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants., 2000.

2 Guide de Terminologie pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation et l'Abus Sexuels, 2017.

3 Définition établie par ECPAT International.

4 Définition établie par le PROTOCOLE ADDITIONNEL À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE VISANT À PRÉVENIR, RÉPRIMER ET PUNIR LA TRAITE DES PERSONNES, EN PARTICULIER DES FEMMES ET DES ENFANTS, 2000.

5 Définition dans le Protocole facultatif à la Convention internationale des droits de l'enfant, 2000.

6 Définition établie par Unicef.

Actions au Luxembourg en 2018



Intervention par le groupe de jeunes ECPAT You(th) Together à la maison des jeunes à Esch/Alzette

Information, sensibilisation et mobilisation du grand public

L'information et la sensibilisation passent notamment par la participation à des événements «grand-public». Ainsi ECPAT Luxembourg a participé pour la deuxième fois au festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté, organisé du 2 au 4 mars 2018. Le 30 mai 2018, ECPAT Luxembourg était présent à la «Journée de l'éducation à la citoyenneté» organisée par le Zentrum fir politesch Bildung. Similairement, notre organisation s'est à nouveau impliquée dans l'organisation de la «Semaine de l'Éducation au Développement Durable (SEDD)» organisée par un consortium d'ONGs luxembourgeoise. Le 6 novembre, ECPAT Luxembourg a été invitée par le service de l'égalité des chances de la ville d'Esch-sur-Alzette, à intervenir lors de la soirée d'information et d'échanges «Regards sur la violence».

Enfin, l'équipe d'ECPAT Luxembourg était présente pour la 9ème fois à la foire Vakanz, qui s'est déroulée du 12 au 14 janvier 2018, avec un stand d'information sur ses activités de protection des enfants dans le secteur des voyages et du tourisme. Le salon du tourisme national est l'occasion annuelle de promouvoir la plateforme de signalement www.childprotection.lu auprès des voyageurs et de présenter l'initiative du Code.

Semaine ECPAT

Pour la deuxième année consécutive, ECPAT Luxembourg s'est concentrée sur la période autour du 18 novembre, journée européenne contre l'abus et l'exploitation sexuels des enfants, pour organiser toute une semaine d'activités différentes sur cette thématique.

La semaine a débuté le lundi 19 novembre avec une journée d'étude sur la thématique du grooming et de la sécurité des enfants en ligne, organisée à la destination d'un public de professionnels des secteurs de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse et de la santé. Associée à cet événement, une table ronde sur la même thématique, mais à l'attention des parents a ensuite été proposée. Les deux événements ont été organisés dans le cadre de notre Convention pour la promotion des droits de l'Enfant avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Mardi 20 novembre a eu lieu la projection du film «Trust» au Ciné Utopia, suivie d'un débat.

Le mercredi 21 novembre 2018 un dîner traditionnel et authentique népalais a été organisé au restaurant «Namaste» à Luxembourg-ville. Cette soirée a été l'occasion de faire découvrir le pays à travers des plats traditionnels et des faits culturels et historiques, ainsi que de sensibiliser sur la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants dans ce pays d'Asie du Sud.

Au cœur de la Semaine ECPAT était la soirée de rencontre exceptionnelle avec Madame Sunita Danuwar, le jeudi 22 novembre dans l'auditoire du Cercle Cité. Madame Danuwar, qui est une survivante de l'exploitation sexuelle pendant son adolescence, a monté, avec d'autres survivantes, une ONG népalaise du nom «Shakti Samuha» qui lutte principalement contre la traite des êtres humains et qui est une ONG partenaire d'ECPAT Luxembourg au Népal depuis plusieurs années. Lors de la soirée



de rencontre, Madame Danuwar a parlé de son vécu mais aussi et surtout de la résilience et du travail de son ONG, qu'elle avait mise en place après sa sortie de la situation d'exploitation.

La clôture de la Semaine ECPAT a été marquée par un spectacle

de magie pour les enfants, le samedi 24 novembre à l'abbaye de Neumünster, auquel s'étaient inscrits 157 personnes, principalement des enfants. Le spectacle de magie a été précédé par la projection d'une courte vidéo, «Dem Vicky säi Geheimnis», un film pour sensibiliser doucement les petits enfants aux messages que leur corps leur appartient et que certaines zones ne sont pas à toucher par d'autres personnes. Après le film, le magicien Pascal a livré un spectacle amusant, tout en y intégrant les deux messages clés de la vidéo.

Expertise et couverture médiatique

Lors du scandale Oxfam en février 2018, où ont été dénoncés des abus sexuels par des collaborateurs de l'ONG internationale sur le terrain, ECPAT Luxembourg a été consulté par l'hebdomadaire Woxx pour un entretien afin de donner son analyse sur ces faits et sur la situation des ONG au Luxembourg. De plus, en lien avec ce même dossier, ECPAT Luxembourg a été consulté par le Cercle des ONG ainsi que par LuxDEV, l'agence nationale de développement, afin d'apporter son expertise quant à l'élaboration d'un code déontologique pour la prévention des abus sexuels destiné aux employés des ONG luxembourgeoises et à l'agence bilatérale. En juin, ECPAT Luxembourg a publié un article «Kloertext» dans Le Journal. La Semaine ECPAT a été couverte par 3 articles de presse: L'essentiel, Woxx et le Luxemburger Wort.



Pendant toute l'année, ECPAT Luxembourg a également été représentée au Comité interministériel des droits de l'homme, présidé par le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes et au groupe de travail sur l'éducation au développement du Cercle des ONGs. ECPAT Luxembourg est également toujours membre du « Advisory Board » de BEE SECURE, qui s'est réuni deux fois en 2018: le 21 juin et le 29 novembre.

Signature d'une Convention avec la Fédération Luxembourgeoise de Football

En octobre 2018, ECPAT Luxembourg et la Fédération Luxembourgeoise de Football (FLF) ont signé un Accord de Partenariat pour la protection des enfants et des jeunes contre toute forme de violence sexuelle.

La FLF est la fédération sportive qui compte le plus de membres au Luxembourg avec plus de 40.000 licenciés. Parmi ces derniers se trouvent de nombreux enfants et jeunes.

Les deux organisations signataires, la FLF et ECPAT Luxembourg, sont persuadées qu'avec la signature de cet Accord, c'est toute la société luxembourgeoise qui en sortira plus forte grâce à une jeunesse mieux protégée.

Il est important de noter que la FLF est la première association sportive luxembourgeoise à s'engager ainsi pour la protection des enfants dont elle a la responsabilité contre toute forme de violence sexuelle.



Formations destinées aux professionnels, enseignants et étudiants du tourisme.

Il est important de former les professionnels afin de garantir la protection des enfants dans le cadre du tourisme et du voyage. Ainsi, le 5 février, ECPAT Luxembourg est intervenu auprès d'une classe de la BBI à Wiltz, haute école de l'hospitalité internationale et du tourisme, dans le cadre d'un cours d'éthique dans l'hôtellerie.

Le partenariat avec le groupe ACCOR et LuxairGroup, qui figurent parmi les deux signataires du Code de conduite pour la protection des mineurs contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et les voyages, prévoit la formation de leur personnel sur la thématique. Ainsi, LuxairGroup a intégré dans la

formation de base annuelle de ses animateurs du LuxiClub, un module de 90 minutes sur les violences, l'exploitation sexuelle des enfants et les modes de signalement en interne. Cette formation s'est tenue au mois de mars à Faro au Portugal et a compté 25 participants en 2018.

Le groupe ACCOR a également intégré la thématique de la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans son programme « Planet 21 ». Les hôtels ACCOR ont un référent par hôtel qui est responsable d'assurer la formation interne de leur personnel sur la thématique et sur les méthodes de signalement pour les différentes professions au sein de l'hôtel.

Activités de notre groupe de jeune «ECPAT You(th) Together» pour l'information, la sensibilisation et la mobilisation des jeunes

L'implication et la participation directe des jeunes dans les projets est un des éléments promus au sein et par le réseau ECPAT. C'est pourquoi ECPAT Luxembourg axe son travail de sensibilisation autour du groupe de jeunes ECPAT You(th) Together (EYT).

Cette année encore, les jeunes du groupe ont organisé différentes activités, comme cette journée du 2 mars, où des membres du groupe se sont rendus à Esch-sur-Alzette, où ils ont rencontré un groupe de 15 jeunes de la maison des jeunes locale. Le programme était une projection de film suivi d'un échange sur l'exploitation sexuelle des enfants et les dangers en ligne, mené par les membres du groupe.

Des membres du groupe de jeunes ont également participé à la Journée de familles des droits de l'enfant, une journée organisée par ECPAT Luxembourg dans le cadre de sa convention avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse le 6 mai 2018 au Parc Merveilleux à Bettembourg. Le but de cette journée était de promouvoir les droits de l'enfant auprès des visiteurs du parc, et notamment les parents et les enfants. Le public cible étant plus jeune que d'habitude, les jeunes d'EYT s'y sont adaptés et ont animé un stand, où ils ont fabriqué des «passeports

de mes droits» avec les enfants, tout en leur expliquant l'idée des droits de l'enfant.

Ayant établi un contact avec une responsable de Graffiti, les émissions pour les jeunes de la Radio Ara, le groupe EYT a développé un fort intérêt pour produire une émission sur leur groupe et la thématique de l'exploitation sexuelle. Des émissions seront produites en 2019.

A la rentrée scolaire de 2018, une demi-douzaine de nouveaux membres s'est engagée dans le groupe de jeunes EYT. Afin de les initier à la thématique et de les préparer à être des éducateurs pairs, ECPAT Luxembourg a organisé une formation d'une journée le 22 décembre 2018.

Parallèlement aux activités d'EYT, ECPAT Luxembourg a continué à réaliser des ateliers de sensibilisation sur l'exploitation sexuelle à l'attention des jeunes résidents du pays dans différents lycées. En tout, 174 élèves, répartis sur 8 interventions, ont été sensibilisés à travers les ateliers spécifiques.

Promotion des droits de l'Enfant

Depuis septembre 2017, ECPAT Luxembourg s'engage dans la promotion des droits de l'enfant à travers une convention avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Avec un accent sur l'exploitation et les violences sexuelles envers les enfants, l'association a organisé plusieurs événements pendant

l'année dans le cadre de cette convention.

Un des événements phares était la journée des droits de l'enfant, le 6 mai 2018, au Parc Merveilleux à Bettembourg. Cette journée avait comme but de sensibiliser et d'informer les visiteurs du parc, notamment les parents et leurs enfants, sur la thématique des droits de l'enfant. Un sentier des droits de l'enfant ainsi que différentes associations de la protection de l'enfance ont invité les visiteurs à découvrir certains de ces droits à travers des activités ludiques et informatives. Même la météo était au rendez-vous, et la journée a connu un énorme succès avec plus de 6.000 visiteurs.

Un autre axe de cette convention est la formation des professionnels de l'éducation et de la jeunesse sur la thématique de l'exploitation sexuelle des enfants et des violences sexuelles. Ainsi a eu lieu le 19 novembre une journée d'études sur le phénomène du grooming. Le soir de la même journée, une table ronde sur les risques de l'exploitation sexuelle en ligne a été organisée, destinée principalement aux parents de jeunes enfants. Afin de faciliter l'accès à l'information sur le grooming et de diffuser des bonnes pratiques pour en protéger les enfants, ECPAT Luxembourg et le Ministère ont mis en place un site qui regroupe des liens utiles. Le site est accessible sous: droitsdelenfant.men.lu et vise les parents et également les enseignants qui y trouvent du matériel pédagogique.



Participation des enfants en Afrique pour un Réseau de Lutte contre l'Exploitation sexuelle des enfants (PARLE)

Afrique de l'Ouest Burkina Faso

Date de démarrage et
de fin prévue du projet:
Janvier 2018-Décembre 2019

Résultats atteints

Au niveau de la prévention

Des séances d'auto-protection (36) ont été organisées sur les différents sites de prostitution et animées par les pairs-éducateurs formés. Ces séances ont permis à 609 enfants et jeunes de se doter de capacités à s'auto-protéger contre les violences sexuelles et à effectuer des signalements ou des référencements de cas lorsqu'ils sont en présence de situations de violences dans leur entourage. Il

Contexte

Au Burkina Faso, la défense et la promotion des droits de l'enfant constituent une préoccupation pour le gouvernement, les partenaires multilatéraux et les ONG et associations. En effet, la mise en œuvre de nombreux projets et programmes ont permis de fournir aux enfants un meilleur environnement pour leur épanouissement. Cependant, dans un pays où la proportion des enfants de moins de 14 ans est évaluée à 44,28% (CIA World Fact Book, 2019), beaucoup de défis restent à relever pour leur permettre de jouir effectivement de leurs droits. Le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille a identifié 280 enfants victimes de traite en 2014, dont 211 de traite interne et 69 de traite transfrontalière. Dans une étude d'ECPAT Luxembourg en 2014 sur la prostitution des mineurs et ses liens avec la migration et la traite auprès de 243 jeunes filles en situation de prostitution à Ouagadougou, il ressort que 51% des enquêtées pratiquent la prostitution comme leur activité principale. Jusqu'à récemment, au Burkina Faso, la notion d'exploitation sexuelle des enfants était diluée dans celles plus générales de traite, d'abus, d'exploitation des enfants ou des enfants en situation de rue. Ainsi, les lois, les politiques nationales et les actions mises en œuvre ne permettaient pas d'apporter une réponse efficace à ce phénomène qui ne fait que prendre de l'ampleur.

a été relevé que l'animation du thème sur les risques liés à l'exploitation sexuelle des enfants

a également suscité de nombreuses demandes d'établissement de documents d'état civil des bénéficiaires, dont l'absence constitue un des principaux facteurs de vulnérabilité et d'exposition à l'exploitation sexuelle. Des cartes info-droits ont été élaborées avec la participation de 30 enfants et 514 cartes info-droits ont été distribuées. Des sessions de formation ont été organisées à destination de 20 jeunes identifiés sur les sites de prostitution ou dans les centres d'hébergements afin d'en faire des éducateurs pairs. De même, 30 femmes leaders ont été formées. 24 causeries éducatives ont par la suite été organisées par les femmes leaders et les associations



© pierre raimond / haagence.com

Photo : © Pierre Raimond

féminines partenaires et animées autour du thème principal «Mécanismes de détection et de référencement des enfants victimes ou à risque d'exploitation sexuelle». Ces causeries ont réuni 673 personnes et ont permis de référer 62 cas d'enfants.

Au niveau de la protection

Le projet a pu établir des contacts individuels avec 797 mineurs. Ces mineurs ont été sensibilisés sur les risques d'exploitation sexuelle et des kits de prévention (préservatifs) ont été distribués. Au total, 124 cas ont été analysés et documentés (dossiers ouverts). La moitié de ces cas a été référencée suite à l'implication des différents acteurs et partenaires du projet, tels que les femmes leaders ou les éducateurs pairs formés. Ces enfants bénéficient de services de protection, tenant compte de l'évaluation de leurs besoins spécifiques de prises en charge (soutien psychosocial, alimentaire, vestimentaire, sanitaire, hébergements, soins médicaux, assistance juridique).

Au niveau de la réinsertion

Les besoins en scolarisation, formations professionnelles et activités génératrices de revenus de l'ensemble des cas identifiés ont été analysés. Ainsi, 37 enfants ont pu être scolarisés. 7 filles ont été inscrites en formation professionnelle (couture, coiffure et formation des enseignants du primaire). Le projet a assuré l'inscription des bénéficiaires dans des structures adaptées, le paiement des frais de formation et l'achat de matériel ou kits pour la formation. Le suivi de 11 filles scolarisées et 9 filles inscrites en formation professionnelle dans le cadre d'un projet antérieur été assuré dans le cadre de ce projet. Des dossiers de réintégrations familiales ont également été ouverts et ont abouti à 30 renouements familiaux et 10 retours définitifs en famille.

Point innovant

Les outils élaborés avec l'appui du bureau local pour la gestion de cas sont utilisés et favorisent la récolte et la documentation des données relatives à l'évolution de la situation personnelle et sociale de chaque enfant.

Appréciation globale de l'année écoulée

La collaboration avec les partenaires et parties prenantes à Ouagadougou a favorisé la réalisation des objectifs de la période. En plus des partenaires directement impliqués au projet (les centres d'hébergement, la Brigade régionale de protection de l'enfance et les acteurs communautaires formés), de nouveaux partenaires (ex. Association Femmes et Développement, Association Woum-Taaba, Asso-

ciation Enfance et Solidarité et Association Solidarité et Développement, Association Tié etc.) ont été mobilisés dans le cadres des démarches de réintégration familiale des enfants dans leur localités d'origine. Par ailleurs, la participation à des cadres de concertation (Groupe de travail sur la protection de l'enfant) et autres rencontres dans le domaine de la protection de l'enfant, contribue à une meilleure visibilité du projet et autres actions partenariales sur la thématique de l'exploitation sexuelle des enfants.

Témoignage

Bibata (nom changé): Cette situation (de prostitution) m'est arrivée parce que je travaillais au maquis. J'étudiais et je passais en classe de troisième cette année mais il n'y avait pas d'argent pour payer ma scolarité. Cela m'a poussé à travailler au maquis. Mon souhait est que les jeunes arrêtent de travailler dans les maquis, que le gouvernement trouve des solutions pour palier à ce genre de situation.

Agnès (nom changé): A chaque fois que je rentrais de l'école, les hommes m'interceptaient et abusaient de moi. Même si cela ne se passe qu'une seule fois, il faut en parler. S'ils font ça, ils vont s'en sortir. Voilà mon conseil !

Ces jeunes filles ont été identifiées par le projet et référées aux centres d'accueil où elles bénéficient d'une prise en charge tenant compte de leurs besoins spécifiques (soutien psychosocial, alimentaire, vestimentaire, sanitaire, hébergements, soins médicaux, assistance juridique).

Faits

Burkina Faso

1. Âge légal pour mariage:
20 ans pour des hommes,
17 ans pour des filles
2. Convention relative aux droits de l'enfant:
signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017): 39,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 10,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 52,0%



Établir un réseau national pour combattre l'exploitation et l'abus sexuels des enfants au Cap-Vert

Afrique de l'Ouest

Cap Vert

Date de démarrage et de fin prévue du projet:
janvier 2017 – décembre 2018

Contexte

Le projet au Cap Vert est né d'une demande d'un groupe de professionnels sur l'île de Santo Antao pour une formation dans le but de renforcer leur capacité pour lutter contre le problème croissant de l'exploitation sexuelle des enfants dans le pays. Cette formation, dispensée en janvier 2016 à Sao Antao avec les soutiens techniques d'ECPAT Brésil, fut suivie par plusieurs rencontres stratégiques avec des acteurs clés de la protection de l'enfance, notamment l'Institut national cap-verdien pour les enfants et les adolescents (ICCA) et la plateforme des ONG ainsi que les organisations de la société civile. De ces dialogues et rencontres, la nécessité de renforcer les capacités des acteurs de la protection de l'enfance pour mieux agir dans la prévention et le combat contre l'exploitation et l'abus sexuel d'enfants et d'adolescents est ressorti comme besoin fondamental et urgent.

Résultats atteints

Au niveau de la prévention

Un réseau national de lutte contre l'exploitation et l'abus sexuel des enfants et des adolescents a été créé, et neuf comités locaux ont été constitués sur sept îles.

Une campagne nationale de sensibilisation contre l'abus et

l'exploitation sexuelle des enfants a touché plus de 13.000 personnes. 6 comités locaux faisant partis du réseau national ont poursuivi la campagne au niveau de 6 îles différentes, touchant notamment les communautés locales. 7 outils différents de sensibilisation ont été créés. Les médias, notamment la télévision et la radio, ont été largement sollicités.

Photo: © J. Lopes





Les structures formées ont élaboré des plans d'actions reprenant les lignes directrices de leurs interventions.

Les comités locaux ont déjà commencé le travail de prévention auprès des enfants, des écoles, des familles ou des communautés en mettant en priorité la participation de ces acteurs.

Au niveau de la protection

Quatre formations se focalisant sur l'exploitation sexuelle des mineurs ont été organisées avec pour objectif le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance. Au total 126 professionnels (acteurs publics et de la société civile) des différentes îles ont été formés sur la thématique.

Point innovant

L'introduction des mécanismes communautaires de veille en

termes de comités locaux constitués contribuera à l'amélioration de l'environnement de prévention et de protection de l'enfant dans le pays après la fin du projet d'ECPAT Luxembourg.

Appréciation globale de l'année écoulée

La plupart des activités se sont déroulées comme prévues. Les degrés de réalisation des résultats sont conformes aux attentes du projet et respectent le calendrier.

Faits

1. Âge légal pour mariage: 16 ans pour des hommes, 16 ans pour des filles. Avec consentement parental.
2. Convention relative aux droits de l'enfant: signée et ratifiée en 1992
3. Travail d'enfant (2010-2017): 6,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 3,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 18,0%



Rompre le silence autour des jeunes filles exposées et ou victimes d'exploitation sexuelle.

Afrique de l'Ouest Mali

Date de démarrage et
de fin prévue du projet:
janvier 2015 – décembre 2019

Contexte

La population malienne se caractérise par son extrême jeunesse: les moins de 18 ans représentent plus de la moitié (53,0%) des 15,84 millions d'habitants. Les moins de 15 ans représentent à eux seuls 46,6% de la population. Le pays n'est malheureusement pas épargné par l'exploitation sexuelle de ses enfants et nombre d'entre eux font partie des millions exploités dans le monde chaque année. Des jeunes filles très souvent âgées seulement entre 12 et 15 ans sont abusées sexuellement en échange d'une protection, d'un bien matériel, ou tout simplement d'argent: un billet de 1.000 CFA soit 1,45€ est le prix d'un abus sexuel. Les enfants victimes d'exploitation sexuelle sont des enfants qui pour la plupart ont subi des maltraitements physiques et psychologiques.

Les conséquences de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales sont multiples. Un enfant abusé est un enfant violé dans sa chair et dans son âme, et l'exploitation sexuelle perturbe considérablement le développement psychologique, physique et social de l'enfant victime. Une approche pluridisciplinaire de prise en charge (psychologique, sanitaire et sociale) de ces enfants victimes est ainsi impérative pour permettre à l'enfant victime de se construire, reconstruire ses repères et qu'il soit à nouveau confiant envers lui, la société, la vie et surtout sa propre vie.

Photo: © Arnold Grojean



Résultats atteints

Au niveau de la prévention

2199 enfants ont été directement sensibilisés par des causeries et des animations sur l'auto-protection des enfants à l'exploitation sexuelle, notamment des adolescentes et jeunes filles en situation de rue, les enfants des Centres d'Écoute Communautaire de quatre quartiers précaires du district de Bamako et les enfants touchés au cours des deux journées de l'enfant organisées à Bamako.

65 filles accueillies dans les centres d'accueil ont été renforcées dans leurs compétences de vie par des séances de causeries éducatives, des jeux de société et des séances de sport

et ont été également renforcées dans leurs compétences pour se protéger de situations à risque d'exploitation sexuelle.

3.500 personnes ont été sensibilisées sur la situation au Mali des enfants vulnérables et victimes d'exploitation sexuelle à travers des émissions radios et télévisées, des caravanes de sensibilisation, et 50 acteurs de la protection de l'enfant (services techniques de l'État, ONG, leaders communautaires et religieux, parents et associations d'enfants) ont participé à un cadre de concertation organisé à Mopti.

Au niveau de la protection

118 jeunes filles en situation de rue ont été identifiées comme exposées et ou victimes d'exploitation sexuelle au cours des maraudes de rue et 29 jeunes filles référées dans les centres d'accueil. 89 enfants ont bénéficié de prise en charge dans la rue. 67 jeunes filles des centres et accompagnées dans la rue ont bénéficié d'une prise en charge médicale surtout liées aux maladies sexuellement transmises.

Au niveau de la réinsertion

65 jeunes filles accompagnées dans la rue et accueillies dans les centres ont bénéficié d'une prise en charge psychologique par des entretiens individuels et des groupes de paroles. Les jeunes filles exploitées sexuellement par des proxénètes et d'autres abuseurs très souvent se rétractent par peur de représailles et de l'opprobre que cela pourrait jeter sur la famille. Pour cette raison, elles ne souhaitent pas recourir à la justice. 118 jeunes filles accompagnées en rue et dans les centres d'accueil ont bénéficié de médiations familiales. 63 d'entre elles sont retournées en famille. Parmi les jeunes filles retournées en famille, 34 ont bénéficié d'un kit de retour (pagnes) et/ou d'un kit d'installation en coupe et couture. 57 jeunes

filles accueillies ont bénéficié d'une formation professionnelle en coupe et couture, teinture tissus et alphabétisation.

Point innovant

Les médiations familiales ont contribué pour un grand nombre de jeunes filles à retisser les liens et les réunifier dans leur famille. Dans le cadre de la protection et la réhabilitation, la prise en charge des jeunes filles comme l'hébergement, l'accompagnement psychosocial, juridique, médical, les formations professionnelles contribuent à recréer du lien social avec des jeunes qui étaient en rupture totale avec la société et leur famille.

Appréciation globale de la période écoulée

Des résultats sont très satisfaisants dans les trois domaines d'intervention – prévention, protection et réhabilitation.

Dans le domaine de la protection et la réhabilitation, 58% des 118 jeunes filles identifiées comme exposées et ou victimes d'exploitation sexuelle ont été retirées de leur environnement d'exploitation sexuelle et sont retournées en famille. 48% des jeunes filles identifiées ont bénéficié de formations professionnelles et 62 % ont bénéficié de médiations familiales. L'offre de services du projet et les interventions des partenaires auprès de ces jeunes filles ont répondu à l'objectif spécifique du projet Mali.

Témoignage

SC:

J'ai 14 ans, je suis Malienne. Je viens de Nara pour faire l'aide-ménagère à Bamako. J'étais chez une dame à Hamdallaye qui sortait toute les nuits pour se prostituer dans les bars et un jour elle m'a amené avec elle et depuis, il y a à peu près 6 mois, je me prostitue.

O.D:

J'ai 15 ans, je suis Malienne. Je suis orpheline depuis très jeune et je dois nourrir mes petits frères et sœurs. Je souhaite avoir de l'aide pour quitter la prostitution. Je fais ce travail dans le bar [nom enlevé].

M.S:

J'ai 15 ans, je suis Malienne. Je me prostitue à cause de la pauvreté de mes parents car ils n'arrivent pas à nous donner suffisamment à manger. Je fais ce travail dans le bar [nom enlevé].

Faits

1. Âge légal pour mariage: 18 ans pour des hommes, 16 ans pour des filles
2. Convention relative aux droits de l'enfant: signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017): 56,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 17,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 52,0%



Prévenir les risques d'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme.

Afrique de l'Ouest

Maroc

Date de démarrage et de fin prévue du projet :
juin 2017 - décembre 2019

Contexte

Les chiffres de l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme (ESET) sont difficiles à obtenir dans quasiment tous les pays faute d'indicateurs partagés internationalement. Dans le cas spécifique du Maroc, cette difficulté reste notoire, en raison de l'illégalité du phénomène, du caractère tabou entourant la prostitution et encore plus la prostitution des enfants, des enjeux de pouvoirs, d'argent et de corruption liés à cette exploitation et aux mannes financières qu'elle génère.

La forte attraction touristique du Maroc en fait une cible spécifique, et d'autre part, la perception de l'ESET par les acteurs est souvent confuse, incomplète ou erronée. Enfin, les acteurs de protection sont souvent démunis en terme de moyens et de compétences pour lutter efficacement contre ce phénomène et les structures de la société civile se tournent encore très souvent auprès des bailleurs de fonds internationaux pour apporter les soins spécifiques aux enfants victimes et vulnérables. Le tourisme représente un fort poids de l'économie marocaine et si la majorité des acteurs sont concernés par le développement d'un tourisme éthique et responsable, l'implication du secteur touristique dans la lutte contre l'ESET reste trop timide.

Résultats atteints

Au niveau de la prévention

2.076 jeunes ont été mobilisés et sensibilisés au phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants.

11 écoles mettent en place des actions de sensibilisation. 348 familles des quartiers sensibles de Marrakech, Tanger et Agadir ont été sensibilisées. 36 acteurs du tourisme ont été sensibilisés. 9 émissions de radios communautaires ont été réalisées. Des jeunes ont participé au développement des outils de sensibilisation: 1 pièce de théâtre à destination des jeunes sur la perception des jeunes de l'exploitation sexuelle des enfants, 1 vidéo de sensibilisation, 1 film d'animation, développé par les jeunes, diffusé via les réseaux sociaux.

Au niveau de la protection

54 jeunes ont été identifiés comme victimes ou fortement exposés à l'exploitation sexuelle et ont été accompagnés et orientés vers des services compétents de prises en charge. 36 jeunes victimes de violences sexuelles bénéficient d'une prise en charge psychologique.

Au niveau de renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance

70 étudiants en tourisme et 12 acteurs de protection de l'enfance ont été formés. 7 ateliers de coordination entre les acteurs de protection ont été organisés et 1 module de protection a été créé à destination des enfants.



Point innovant

Le projet prévoit une collaboration entre FRANCPOL, partenaire du projet, et la Gendarmerie Royale marocaine ainsi qu'avec des assistantes familiales travaillant dans les tribunaux marocains visant à démultiplier les formations aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes.

Appréciation globale de la période écoulée

Les interventions du projet ont permis, grâce à l'élaboration d'outils de sensibilisation (émissions de radio, affiches de sensibilisation, films d'animation etc.) de faire évoluer positivement

les perceptions, attitudes et comportements des citoyens marocains envers le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants afin que ces derniers agissent comme acteurs de protection.

Formation des professionnels du tourisme.
Photo : © AMANE

Faits

1. Âge légal pour mariage: 18 pour filles et hommes
2. Convention relative aux droits de l'enfant: signée en 1992 et ratifiée en 1993
3. Travail d'enfant (2010-2017): 8,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 3,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 16,0%



Participation des enfants en Afrique pour un Réseau de Lutte contre l'Exploitation sexuelle des enfants (PARLE)

Afrique de l'Ouest

Niger

Date de démarrage et de fin prévue du projet :
janvier 2018 – décembre 2019

Contexte

Le Niger est un pays enclavé d'Afrique subsaharienne, à faible revenu et aux ressources naturelles limitées. La protection des enfants de l'exploitation sexuelle est un enjeu dans le pays et une préoccupation pour les comités de surveillance des instruments internationaux des droits de l'homme. En 2016, le Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, puis le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes en 2017 se sont inquiétés de la situation du mariage d'enfants et de ses liens avec la traite, ainsi que de la situation de l'exploitation sexuelle des enfants dans la prostitution. Notre projet au Niger s'inscrit dans le cadre d'un projet multi-pays où les programmes se déroulent sur dix pays en Afrique subsaharienne avec des activités adaptées dans chacun des pays en fonction de l'expérience, l'historique et les alliances identifiées dans ces derniers.

Résultats atteints

Au niveau de la prévention

3.087 jeunes et 56 enseignants ont été sensibilisés dans les écoles secondaires et techniques sur les thématiques de l'agression sexuelle, l'exploitation de mineurs dans la prostitution, la pornographie et les comportements des abuseurs (la ruse, l'affection, la tromperie etc.). 515 personnes parmi lesquelles on dénombre 338 enfants ont été touchées par

des séances de sensibilisation réalisées sur deux sites d'orpailage. 462 enfants et jeunes ont été sensibilisés lors des maraudes sur les sites de prostitution. Des sessions éducatives ont été organisées pour 135 enfants à Niamey et à Téra et des cartes info-droits systématiquement distribuées. 40 membres des comités de protection de l'enfant (comités villageois de protection de l'enfance et les points focaux de protection de l'enfance) ont été sensibilisés sur les mécanismes de protection de l'enfant.

Au niveau de la protection

83 enfants victimes d'exploitation sexuelle ont été identifiés lors des maraudes et animations de rue. 81 leaders de sites de prostitutions ont également été identifiés. Ces filles ou garçons, connus sous le nom de bérés, sont les référents de leurs pairs sur lesquels elles/ils ont une influence. Des services d'urgence ont pu être

Photo : © ECPAT Luxembourg



proposés tels qu'un appui vestimentaire, alimentaire, sanitaires et psychosocial.

Au niveau de la réinsertion

36 enfants, des jeunes filles, prises en charge lors du projet précédent ont continué à bénéficier d'un suivi et étaient bénéficiaires des kits d'installation post formation: 25 bénéficiaires de formation en artisanat et décoration, 8 en broderie couture et 3 en informatique. De manière générale, les jeunes filles mènent à bien leurs activités en réalisant des bénéfices. Elles arrivent à faire face à leurs besoins essentiels, même si elles sont souvent confrontées à un problème d'écoulement des produits disponibles (ex. savon liquide) trop commercialisés sur le marché. Certaines arrivent à épargner et /ou participer à la tontine du quartier.

20 enfants ont été scolarisés et 14 placés en formation professionnelle.

Au niveau de renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance

80 leaders d'opinion (chefs religieux, chefs coutumiers, femmes et jeunes leaders) ont bénéficié d'un renforcement de capacité sur les mécanismes de protection incluant l'exploitation sexuelle des enfants. 40 acteurs de protection de l'enfant (brigades des mineurs de commissariats de police, de la gendarmerie nationale, agents du Service Communal de Promotion de la Femme et de Protection de l'Enfant des cinq arrondissements de la Ville de Niamey, la division Protection de

L'Enfant de la Direction Régionale de la Population de la Promotion de la Femme et de la Protection de L'Enfant, et les animateurs de structures de la société civile) ont bénéficié d'une session de formation sur l'exploitation sexuelle des enfants.

Point innovant

Diverses autorités administratives, communales, coutumières, et des services techniques de l'État ont été rencontrés afin de présenter le projet et récolter leur adhésion et soutien. Ces rencontres ont permis d'aborder la prise en compte de l'exploitation sexuelle dans les Plans de Développement Communaux, notamment auprès du maire de la commune de Téra.

Appréciation globale de la période écoulée

Un renforcement de capacité du partenaire opérationnelle du projet a permis une meilleure appropriation des divers outils de suivi et de gestion de cas. Par conséquent le reporting par résultat et objectifs a bien été intégré. Le partenaire entretient de bons rapports avec les autres parties prenantes (autorités locales, associations) à travers des rencontres et séances de sensibilisation ou d'échanges autour de la problématique de l'exploitation sexuelle. Les autorités locales telles que les chefs de quartiers ou préfectures ont pris des engagements et participe notamment au référencement des enfants.

Témoignage

Samira (nom changé). La raison qui m'a poussée à sortir la nuit, c'est suite au décès de mon père. Je sortais chercher à manger pour ma famille pendant que ma mère était dans le veuvage. Mais entre-temps, ma mère est aussi décédée. Premièrement, ces sorties-là ont gâté ma vie. Deuxièmement, mon nom est gâté. Les policiers qui font les rafls devraient pardonner parce que ces enfants ne font pas ça par choix mais parce que leurs parents n'ont pas l'argent pour les nourrir. Le projet avec l'ANTD (partenaire du projet) m'a aidé à sortir de cette situation. Là je vais passer le brevet. Je ne pensais pas que je retournerais un jour à l'école....

Faits

1. Âge légal pour mariage:
18 ans pour des hommes, 15 ans pour des filles
2. Convention relative aux droits de l'enfant:
signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017): 31,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 28,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 76,0%



Projet de prévention et de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants au Sénégal

Afrique de l'Ouest Sénégal

Date de démarrage et
de fin prévue du projet:
janvier 2017 – décembre 2019

Contexte

Un état des lieux de la situation d'exploitation sexuelle des enfants au Sénégal a été réalisé en 2013 par ECPAT Luxembourg. Pour cela, une étude a été commanditée à l'Université de Dakar, plusieurs missions menées sur le terrain et un atelier de réflexion organisé avec des acteurs concernés par la problématique. Ces recherches, mais également des médias et acteurs de la protection de l'enfance ont constaté une croissance du fléau de l'exploitation sexuelle des enfants depuis plusieurs années et notamment celle générée par les voyages et le tourisme.

Résultats atteints

Au niveau de la prévention

4.021 enfants ont été renforcés dans leurs capacités à se protéger de situations à risques

d'exploitation sexuelle à travers des focus groupes animés par des enfants éducateurs pairs et des séances de sensibilisation auprès des enfants en situation d'errance dans les espaces fixes et mobiles animés

Photo: © Pierre Raimond



par des éducateurs spécialisés sur la Petite Côte à Toubab Diallow. 4.295 personnes issues des communautés villageoises de la Petite Côte et des quartiers péri-urbains et urbains de Dakar ont été sensibilisées à travers des causeries, des visites en famille, des théâtres forum sur les questions de l'exploitation sexuelle des enfants. Elles ont accueilli favorablement ces actions en y participant activement.

Au niveau de la protection

199 jeunes filles âgées entre 14 à 18 ans ont été identifiées comme étant exposées et ou victimes d'exploitation sexuelle. Toutes ont bénéficié d'entretiens psychosociaux dans le cadre de la prise en charge psychosociale. 74 jeunes filles ont été accueillies dans les centres d'accueil de jour et les 125 autres jeunes filles sont suivies par des entretiens psychosociaux. 47 jeunes filles des centres de jour ont bénéficié d'une prise en charge psychologique. 4 jeunes filles victimes ont bénéficié d'une prise en charge juridique.

Au niveau de la réinsertion

25 jeunes filles ayant des difficultés en famille ont bénéficié de médiations familiales. 75 jeunes filles ont bénéficié de formation professionnelle en restauration, en entrepreneuriat et en coupe et couture. 37 jeunes filles ont bénéficié de séances d'alphabétisation.

Au niveau de renforcement des capacités des acteurs locaux de la protection de l'enfance

215 membres des comités de quartiers et des comités de village de protection de l'enfant à Dakar, Yenne et M'Bour ont été redynamisés pour intégrer un plan d'action sur l'exploitation sexuelle en 2019. 36 personnes des structures étatiques et associatives de la protection des enfants ont bénéficié d'une formation sur l'accompagnement des enfants exposés et ou victimes d'exploitation sexuelle.

Point innovant

Les enfants s'impliquent et s'engagent dans les actions du projet: 81 enfants leaders éducateurs pairs formés à l'animation de «focus group» se sont engagés dans l'animation de focus groupe auprès de leurs pairs, dans la conception des livrets juridiques destinés aux enfants et dans l'animation des émissions radios.

Appréciation globale de la période écoulée

Le développement du projet a été largement facilité par les actions entreprises par les

partenaires auprès des Comités Départementaux de Protection de l'Enfant (CDPE) qui regroupent les acteurs étatiques, les collectivités locales et la société civile intervenant dans la protection de l'enfant ainsi que par la participation au projet et le renforcement des capacités des comités de quartier et de village de la Protection de l'Enfant (CQPE-CVPE) qui sont des dispositifs communautaires de protection des enfants.

Faits

1. Âge légal pour mariage: 18 ans pour les hommes, 16 ans pour les femmes.
2. Convention relative aux droits de l'enfant: signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017): 23,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 3,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 19,0%



Lutter contre la traite des enfants à des fins commerciales

Asie du Sud

Inde

Date de démarrage et de fin prévue du projet:
janvier 2017 – décembre 2019

Contexte

Depuis octobre 2015, ECPAT Luxembourg met en place un projet visant à adresser la traite à des fins d'exploitation sexuelle des enfants en Inde. Ce projet nommé «MUKTI» («liberté») est développé par des organisations travaillant dans les États indiens de l'Assam, du Bengale Occidental et de Manipur, où une proportion considérable de cas de traite des êtres humains prendrait son origine (source) et Goa, un État où les victimes de la traite aboutissent (destination). Son objectif est de travailler en collaboration avec le gouvernement local et la société civile afin d'empêcher la traite des êtres humains; de protéger ceux qui en ont été les victimes et de traduire les trafiquants en justice, aussi bien dans les régions source que dans les régions de destination de la traite. Le projet est mis en œuvre en partenariat avec trois organisations non gouvernementales ayant une expérience notable dans la lutte contre la traite des êtres humains et contre les abus sexuels sur les enfants.

Résultats atteints

Au niveau de la prévention

De nombreuses actions de sensibilisation et de formation ont eu lieu touchant 15.000 écoliers et adolescents, 775 femmes vulnérables provenant des lieux très exposés dans les États source, 438 personnels de police incluant

les membres des «Anti-Human Trafficking Units» (AHTU), unités de la police mandatées par l'État pour lutter contre la traite, 2.500 personnes dans les localités les plus exposées à la traite des êtres humains, 52 journalistes travaillant dans les États source, 154 chefs religieux, 54 personnes représentant l'industrie du tourisme ainsi que 70 représentants des syndicats des chauffeurs de taxi. De la documentation à caractère pédagogique et informatif (photo de brochure) ont été rédigés dans le dialecte des ethnies locales et des clips vidéos de sensibilisation réalisés.

Au niveau de la protection

83 jeunes filles, victimes de traite à des fins d'exploitations sexuelles ont été secourues des lieux à risques grâce à l'assistance de la police. 13 jeunes filles de nationalité étrangère ont été rapatriées dans leur pays d'origine en coordination avec leurs Ambassades et les Missions

Photo: © ECPAT Luxembourg



Diplomatiques. 163 survivantes ont bénéficié de l'aide à la réhabilitation (l'accès aux centres d'accueil gouvernementaux, l'aide médicale et le soutien psychosocial). 174 survivantes ont bénéficié d'une assistance juridique pour les aider à réclamer justice. 55 individus accusés de traite des êtres humains ont été arrêtés et inculpés.

Au niveau de la réinsertion

75 survivantes ont été réintégrées dans leur communauté. 8 enfants ont été scolarisés. 33 survivantes ont bénéficié du soutien à l'emploi initié par MUKTI.

Renforcement des capacités des acteurs de la protection

Une action phare du projet en Inde est le développement des compétences des principales parties prenantes du gouvernement pour améliorer les systèmes de prévention de la traite au niveau des districts et des États et elle s'inscrit dans la perspective d'ECPAT Luxembourg de pérenniser ses actions au-delà de la vie des projets.

Ainsi, **199 officiels gouvernementaux**, y compris de la magistrature ; 650 employés gouvernementaux travaillant pour le Développement de la Femme et de l'Enfant, 228 policiers, y compris ceux impliqués dans la lutte contre la traite des êtres humains (AHTUs), 112 membres des forces de l'ordre, 60 enseignants et 34 employés des maisons d'accueil, ont été formés pour mieux comprendre et prévenir la traite des êtres humains. En outre, les systèmes

communautaires des États d'origine de la traite ont été renforcés par le développement des capacités de 327 travailleurs sociaux et membres des communautés, de 283 groupes de vigilance et de 1.024 adolescents et jeunes éducateurs formés dans l'objectif de bâtir la résistance des communautés contre la traite des êtres humains.

Point innovant

Le projet a pour objectif la création et la mobilisation des comités de vigilance au sein des communautés afin de renforcer le dispositif de surveillance dans les villages pour protéger les groupes vulnérables à la traite et éviter qu'ils n'en deviennent les victimes. Les intervenants principaux issus de milieux différents ont été impliqués dans la création de différents clubs engagés dans la lutte contre la traite des êtres humains, tels que le club des étudiants engagés contre la traite des personnes, celui des chauffeurs engagés contre la traite, celui des villageois engagés contre la traite. 29 comités de vigilance, 27 clubs de jeunes et 41 clubs des communautés, représentant les chauffeurs et les enseignants contre la traite, ont été créés.

Appréciation globale de la période écoulée

Depuis la mise en œuvre du projet, plus de 23.447 enfants, 10.977 communautés, 899 autorités publiques et 1.487 acteurs pour la protection des enfants ont été sensibilisés grâce à ce projet. De façon similaire, 3.296 enfants, 2.146 communautés, 502 autorités publiques et 2.111 acteurs pour la protection des enfants ont reçu une formation. Au cours de cette période, le projet a été capable d'accéder à une large population en vue de la sensibiliser sur ces questions. Les méthodes utilisées lors des campagnes de sensibilisation ont été adaptées au contexte culturel, social et géographique spécifique à la région. Les entités socio-politiques tels les chefs de village et le conseil du Panchayat (gouvernement local) dans les régions source éloignées ont même commencé à consulter la police et à suivre le POCSO (loi de la protection des enfants contre les infractions sexuelles). Les lois coutumières, utilisées fréquemment par le système du Panchayat, se concentrent plus sur l'aspect criminel et l'accusé alors que le POCSO porte son attention sur les victimes.

Faits

1. Âge légal pour mariage: 18 pour filles et 21 pour hommes
2. Convention relative aux droits de l'enfant: signée et ratifiée en 1992
3. Travail d'enfant (2010-2017): 12,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 7,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 27,0%



Lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le secteur de divertissement et la traite interne

Asie du Sud

Népal

Date de démarrage et de fin prévue du projet:
juillet 2017 – décembre 2019

Lieu d'intervention :

Katmandou, capital du Népal, centre économique et ville touristique

Contexte

Le secteur du divertissement («adult entertainment industry») a commencé à se développer dans la vallée de Katmandou dans les années 1990 avec la migration des filles et des femmes de la campagne népalaise vers Katmandou notamment à cause des conflits, l'instabilité politique et la pauvreté en général. Ce secteur inclut désormais les bars «dancing», les restaurants avec cabines, les chambres d'hôtes et salons de massage nécessitant au passage un afflux important de filles et de femmes pour combler des postes dans ces établissements. Une étude du Ministère de la femme et de l'enfant (2008) estime qu'entre 30.000 et 40.000 filles et femmes travaillent dans ce secteur dans des conditions d'extrême vulnérabilité à l'exploitation sexuelle. En outre, selon le rapport de la Commission nationale de droits de l'Homme du Népal (2014) ce secteur est devenu un lieu stratégique de destination et de transit de la traite de jeunes filles. Le projet intervient dans le district de Katmandou, dans des quartiers avec une concentration d'établissements de divertissement ainsi qu'aux deux districts voisins de Katmandou identifiées en tant que districts sources notamment pour y mener des actions de sensibilisation et d'information quant aux risques liés au travail dans ce secteur.

Résultats atteints

Au niveau de la prévention

À travers une campagne de sensibilisation, dix autorités publiques et quatorze acteurs de la protection de l'enfant ont été informés sur l'exploitation sexuelle des enfants pratiquée dans les établissements en question.

Au niveau de la protection

Le partenaire sur le terrain a pu identifier 60 enfants victimes d'exploitation sexuelle qui ont bénéficié des services de protection du projet.

Point innovant

ECPAT Luxembourg a réalisé une enquête pour saisir l'ampleur de l'exploitation sexuelle des enfants dans les restaurants

populaires et les studios de massage et de beauté. L'étude révèle clairement que l'environnement de travail dans ces établissements est dangereux, humiliant et que des crimes sont commis sur les enfants. Ils sont quotidiennement exploités et soumis à des agressions et violences des clients et des propriétaires notamment en termes d'exploitation sexuelle.

Appréciation globale de la période écoulée

Le partenaire sur place, l'association BISWAS Népal a été créée par des anciennes victimes d'exploitation sexuelle dans le secteur du divertissement à Katmandou. Connaissant très bien le milieu, le réseau de la traite des filles, les méthodes et pratiques sys-



tématiques d'exploitation envers les filles, l'équipe de l'association a une facilité naturelle pour entrer en contact avec les filles et leur offrir des services de protection globale.

Réhabilitation économique
Photo: © ECPAT Luxembourg

Faits

1. Âge légal pour mariage: 20 ans
2. Convention relative aux droits de l'enfant: signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017): 37,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 7,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 40,0%



Lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le secteur du divertissement et du tourisme

Asie du Sud

Népal

Date de démarrage et de fin prévue du projet:
octobre 2017 – décembre 2019

Lieu d'intervention :

Pokhara, ville touristique et économique dans le district Kaski

Contexte

Pokhara, situé dans les contreforts de l'Annapurna, est un centre touristique célèbre qui attire un grand nombre de touristes aussi bien internationaux que nationaux pour sa vue sur les montagnes et ses lacs naturels. Pokhara est également un pôle économique pour les migrants en provenance de l'ouest du Népal, dont beaucoup arrivent au travail dans le secteur touristique et hôtelier. Il est constaté que cette migration vers Pokhara a augmenté à partir des districts touchés par le tremblement de terre de 2015, en particulier le district voisin de Gorkha, où se trouvait l'épicentre. Pokhara est ainsi un point stratégique d'intervention.

Le secteur du « divertissement pour adultes » à Pokhara est dynamique et en pleine croissance, pour les touristes du Népal de plus en plus, mais également d'Inde et d'autres pays de la région. Les acteurs de la protection de l'enfance travaillant à Pokhara rapportent que les petits hôtels, les maisons d'hôtes et les bars « dancing » dans et autour des gares routières ou des zones touristiques telles que la région du lac sont devenues des plaques tournantes pour l'exploitation sexuelle.

Objectif du projet

Protéger les enfants vulnérables de l'exploitation sexuelle dans le secteur du tourisme et du divertissement pour adulte

Résultats atteints

Au niveau de la prévention

81 hôteliers et restaurateurs de Pokhara ont été sensibilisés spécifiquement sur les directives émises par la Cour Suprême pour contrôler l'exploitation sexuelle dans le secteur du divertissement. 197 jeunes filles travaillant dans ce secteur et leurs employeurs ont été rencontrés et sensibilisés ainsi que 74 acteurs locaux (agences de recrutement (manpower agencies), propriétaires de salons de beauté, population locale) et 70 acteurs clés des districts sources (responsables gouvernementaux, police, autorités publiques). 294 autres enfants et 221 communautés ont été sensibilisés sur les risques de travail dans le secteur du divertissement. Divers outils ont été exploités pour diffuser



les messages de sensibilisation tels que des débats télévisés, des théâtres de rue avec la participation des enfants ou des émissions radiophoniques.

Des mesures préventives telles que le travail de proximité avec les nouvelles arrivées dans les gares routières, les salons de beauté et autres centres de formation professionnelle ont été ciblées par le projet afin de fournir des informations sur les risques et renforcer leurs connaissances sur les droits et protections juridiques pour faire des choix informés en matière d'emploi et pour les aider à explorer des possibilités d'emploi alternatives.

Au niveau de la protection

182 enfants et jeunes adultes à risque travaillant dans le secteur du divertissement ont été identifiés. Sur les 182, 56 enfants ont été identifiés comme étant plus vulnérables et 30 d'entre eux ont été secourus dans les rues, les petits hôtels, lodges et commerces en coordination avec différentes autorités gouvernementales. Un foyer d'accueil a été établi dans un endroit accessible proposant aux jeunes filles un soutien psychosocial, médical ou juridique ainsi que des conseils en formation et des alternatives d'emploi. 106 personnes ont été accueillies dans ce foyer dont 64 enfants. 104 ont reçu des services de soutien psychosocial d'un conseiller formé. Au total, 125 enfants à risque et filles travaillant dans le secteur du divertissement ont participé aux séances de formation sur les compétences de vie (life

skills trainings). Des informations relatives aux droits civils et politiques, aux droits de l'enfant, à la création de revenus et au renforcement de la résilience ont été incluses dans les sessions. De même, les participants ont également reçu des informations importantes concernant l'exploitation sexuelle des enfants, les faits connexes et les lois qui l'interdisent.

Au niveau de la réinsertion

24 jeunes filles ont bénéficié d'une formation professionnelle de 3 mois identifiée en fonction de leur intérêt et besoins et notamment en couture, salon de beauté et artisanat. Les formations s'intègrent dans le processus de guérison des survivantes et créent de l'emploi alternatif pour elles. Parmi les plus jeunes, 6 enfants ont bénéficié d'un soutien scolaire et 10 enfants en situation d'extrême vulnérabilité ont été réintégrés dans leur famille.

Point innovant

Le projet travaille en étroite collaboration avec l'association des propriétaires des bars «dancing». Le Président de cette association des propriétaires a lui-même recommandé à deux jeunes filles

âgées de 17 et 18 ans d'aller visiter le foyer d'accueil du projet. Ainsi, ces responsables s'engagent à éradiquer le travail des enfants dans leurs entreprises et témoignent d'une prise de conscience quant à la question de travail des enfants dans ce secteur.

Appréciation globale de la période écoulée

Le travail de proximité avec les nouvelles arrivées en tant que mesure préventive a été efficace pour atteindre le plus grand nombre de jeunes filles engagées dans un secteur non réglementé. Plusieurs d'entre elles ont pu se désengager grâce aux services proposés par le projet notamment pour trouver un emploi alternatif. Le travail de plaidoyer, notamment avec les responsables publics au niveau du district de Kaski et la police népalaise a permis de revitaliser le comité de surveillance (Monitoring Action Committee), comité composé de la police, des personnels des services publics et des organisations non-gouvernementales et chargé de surveiller le secteur de divertissement pour que les directives de la Cour Suprême soient respectées.

Faits

1. Âge légal pour mariage: 20 ans
2. Convention relative aux droits de l'enfant: signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017): 37,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 7,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 40,0%



Protection des enfants exposés à l'exploitation sexuelle

Asie du Sud

Népal

Date de démarrage et de fin prévue du projet:
juillet 2018 – décembre 2019

Lieu d'intervention :

Itahari, District de Sunsari, à la frontière indienne.

Contexte

Itahari est la plus grande métropole du Sud-Est du Népal. Elle est située à la jonction de transport principale de l'Est du Népal, à 30 kilomètres de Jogbani à la frontière du Népal et de l'Inde. Elle est stratégiquement placée dans les axes autoroutiers traversant le pays de l'est à l'ouest et du nord au sud est donc une ville d'importance émergente. Avec ses infrastructures urbaines en pleine croissance et l'augmentation de population, Itahari a également acquis la réputation d'être une plaque tournante de la prostitution de la région orientale du pays. Les quelques 450 Hôtels, lodges et restaurants accueillent plus de 700 personnes en situation de prostitution âgées de 14 à 60 ans, selon la police. Étant donné la proximité de la ville à la frontière indienne, cette triste réputation de Itahari attire les clients de l'autre côté de la frontière.

Objectif du projet

Protéger, réhabiliter et réintégrer les enfants exposés à l'exploitation sexuelle dans le secteur du divertissement et du tourisme.

Résultats atteints

Au niveau de la protection

Un centre d'urgence (crisis response centre) a été créé dans la ville de Itahari. L'objectif du centre est de fournir une réponse rapide aux enfants et adolescents vulnérables et travaillant dans la prostitution en les sortant de leur situation d'exploitation. 17 des 51 jeunes filles identifiées ont pu être secourues. Le centre, ouvert 24/24 et 7/7, offre des services axés sur le traitement de traumatisme spécifique subi par chaque victime et sur son rétablissement complet. Il fournit également une aide médicale et psychologique appropriée ainsi qu'une assistance juridique aux victimes et à leurs familles.

Au niveau de la réinsertion

17 jeunes filles ont bénéficié des services de soutien fournis par le projet. L'accent continu mis sur le renforcement des compétences clés de vie (life skills training) et des mécanismes de soutien par les pairs a aidé les jeunes filles et les jeunes femmes à renforcer leurs capacités et leur résilience et les a motivées à quitter leur métier ancien. Le Better Life Option Program, une plateforme informelle d'apprentissage et de partage des compétences nécessaires dans la vie courante a été jugé efficace à cet égard. La plateforme a également joué un rôle crucial pour atteindre les jeunes filles et les jeunes femmes à risque et les informer sur les services offerts. 2 jeunes filles suivent des formations professionnelles et 2 autres ont bénéficié d'un soutien pour démarrer des activités génératrices de revenu. Toutes les jeunes filles font l'objet d'un accompagnement psychosocial et d'un suivi régulier de la part des travailleurs sociaux.



Au niveau de la coordination avec les entités locales

L'implication des autorités locales est vitale pour coordonner les actions du projet. Des réunions d'information et des interactions régulières ont été maintenues avec la police, notamment la police en charge des femmes, les maires et autres représentants gouvernementaux afin d'assurer leur soutien au projet. La municipalité de Itahari a mis à la disposition du partenaire opérationnel du projet des ressources municipales pour la réhabilitation des victimes. La police continue à référer des victimes au centre d'urgence du projet

Une réunion de coordination stratégique a été organisée avec les mécanismes de protection de l'enfance, les autorités locales,

les responsables de la protection de l'enfance, les forces de l'ordre et les procureurs, afin de s'assurer que les mécanismes étatiques soient prêts et compétents pour traiter diverses questions de protection de l'enfance dans le district.

Point innovant

Le plateforme informelle d'apprentissage et de partage de compétences entre pairs (Better

Life Option Programme) s'avère cruciale pour atteindre un plus grand nombre de jeunes filles travaillant dans la prostitution. La plateforme est un moyen pour réunir les jeunes filles et les informer des services et des soutiens fournis par le projet. La plateforme sert d'espace de rencontre entre jeunes filles et facilite le partage des compétences et d'entre-aide pour sortir des situations d'exploitation sexuelle.

Appréciation globale de la période écoulée

Le projet bénéficie de la bonne coordination et la confiance du gouvernement local et des principales parties prenantes. Le centre d'urgence est opérationnel et sert même de référence pour les autorités locales. A seulement six mois de démarrage du projet, les résultats atteints sont très satisfaisants, notamment en ce qui concerne le nombre des filles identifiées et bénéficiaires des services du projet.

Faits

1. Âge légal pour mariage: 20 ans
2. Convention relative aux droits de l'enfant: signée et ratifiée en 1990
3. Travail d'enfant (2010-2017): 37,0%
4. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 15 ans: 7,0%
5. Mariage précoce (2010-2017), marié avec 18 ans: 40,0%



Asie du Sud

Népal

Date de démarrage et
de fin prévue du projet:
août 2017 – décembre 2019

Lutte contre le mariage précoce et forcé des enfants

Contexte

Le Népal est le troisième pays en Asie après le Bangladesh et l'Inde avec le taux le plus élevé de mariage d'enfants. Selon le recensement national de 2011, environ 75 % des femmes mariées interrogées étaient mariées avant leur 20ème anniversaire. Une étude de base conduite par ECPAT Luxembourg a montré que le mariage précoce et forcé était largement répandu parmi 167 ménages interrogés dans les deux districts ruraux à l'ouest du pays où cette pratique est la plus répandue. Parmi les personnes mariées âgées de 15 à 19 ans, 29 % ont été mariées entre 10 et 14 ans et 71 % ont été mariées entre 15 et 19 ans. L'objectif du projet est de responsabiliser et de sensibiliser les communautés et les autorités locales pour dénoncer et prévenir les mariages précoces et forcés d'enfants.

Résultats atteints

Au niveau de la prévention

21.770 personnes de communautés vulnérables ont été sensibilisées. Les langues ethniques locales étaient privilégiées dans les différents support de communication afin de faciliter la compréhension des messages. 14 théâtres interactifs ont été organisés avec la participation des communautés. 23 groupes de jeunes ont été formés comme groupes de surveillance. 1.638 membres de ces groupes ont été sensibilisés à la question de mariage précoce et forcé des enfants et qui ont, à leur tour, mené une sensibilisation dans leurs villages. Au total, 64 chefs religieux ont été sensibilisés à la problématique. Les chefs religieux sont des acteurs clés car ils donnent le consentement final et organisent les cérémonies de mariage. 54 travailleurs sociaux ont été sensibilisés au mariage précoce et à ses conséquences, aux nouvelles lois élaborées par le gouvernement au

cours de la période considérée, et à la recherche d'une réponse proactive de toutes les parties concernées pour mettre fin à cette pratique. 574 parents ont été sensibilisés dans les communautés pour les encourager à garder leurs enfants à l'école. 7 espaces ludiques pour enfant (child friendly spaces) accueillent les enfants pour le soutien scolaire et pédagogique dans les communautés les plus marginalisées. Ils fonctionnent 6 jours par semaine. Certains centres sont bâtis sur des terrains offerts par la communauté et avec l'aide financière des autorités locales témoignant de leur engagement.

Au niveau de la protection

Ce résultat vise à fournir une assistance directe aux survivants notamment de conseils psychosociaux, d'éducation non formelle, d'acquisition de compétences de vie, de compétences professionnelles et d'aide à la réinsertion et à la réunion avec la famille. En 2018, 99 cas de

mariages d'enfants ont été identifiés. L'organisation est intervenue pour 76 de ces cas. Une quarantaine de ces enfants a également reçu une aide d'urgence sous forme de médicaments, de nourriture et d'abris. 39 d'entre eux ont bénéficié d'une assistance juridique.

Au niveau de la réinsertion

270 survivantes ont été identifiées, 93 bénéficient d'un soutien pour démarrer une activité génératrice de revenu à la suite d'une formation à entrepreneuriat. L'une des survivantes poursuit des études d'infirmière auxiliaire et une survivante travaille dans une banque locale. 394 enfants ont bénéficié d'une aide à la scolarisation. 360 autres enfants vulnérables qui risquaient d'abandonner leurs études, ont reçu une aide ponctuelle pour combler leur besoin en uniformes, fournitures, et autre. 12 groupes de survivantes et 6 groupes d'activités génératrices de revenus ont été créés.

Point innovant

Le comité villageois de protection de l'enfance est un mécanisme local mis en place par la loi sur la gouvernance locale (et stratégique pour traiter la question de mariage précoce et forcé au niveau local). 6 comités villageois de protection de l'enfance ont été renforcés dans les deux districts où intervient le projet. Avec l'appui technique du projet, le mandat et la procédure de ces comités ont été élaborés. Sur la base de ce mandat et procédures, les autorités locales ont



commencé à travailler sur la prévention du mariage précoce des enfants.

Appréciation globale de la période écoulée

La mobilisation communautaire, la base de travail du projet contre le mariage précoce et forcé des enfants a fait appel à d'autres mécanismes communautaires clés pour faire avancer le travail. Environ 223 personnes (enseignants, conseillers parajudiciaires, comité de gestion de l'école, association de parents d'élèves et personne morale) ont été sensibilisées sur l'importance de travailler avec les communautés vulnérables, les compétences parentales et leur rôle dans la prévention des mariages précoces et forcés. De plus, des interactions successives avec 360 élèves, parents, enseignants, membres de comités de protection de l'enfance de district et

membres et conseillers parajudiciaires ont eu lieu dans deux districts pour déterminer le rôle des parents dans la protection des enfants et pour trouver les moyens pour le gouvernement local de faire preuve de plus d'initiative dans la région pour prévenir le mariage précoce et forcé.



Asie du Sud

Népal

Date de démarrage et
de fin prévue du projet:
août 2017 – décembre 2019

Lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne

Contexte

L'exploitation en ligne des enfants devient une problématique mondiale qui dépasse toutes les frontières. Au sein de nos projets au Népal, une étude préliminaire (baseline study) a mis en avant le fait que de nombreuses personnes, y compris les enfants et les acteurs de la protection de l'enfance, ne savent pas souvent comment se mettre à l'abri des abus en ligne. L'objectif principal de ce projet est donc de mener d'importantes campagnes de sensibilisation dans le pays, notamment par le biais de plates-formes médiatiques pour faire en sorte que les enfants et les principales parties prenantes du projet soient informés et protégés contre une éventuelle exploitation sexuelle en ligne. Le projet prévoit également la prise en charge d'enfants exploités en ligne.

Résultats atteints

Au niveau de la prévention

Environ 140.000 personnes, notamment des enfants et élèves, ont été sensibilisées sur les risques liés à l'exploitation sexuelle en ligne. 52 épisodes de programme radio avec un contenu développé et géré par des enfants coolkids.com et 31 émissions de télévision intitulées «Net Set Go» ont été largement diffusées. Les programmes (mis en ligne sur YouTube) ont été utilisés par diverses écoles comme outils de sensibilisation en classe. Une page Facebook «l'exploitation sexuelle des enfants en ligne» a été créée permettant aux utilisateurs des réseaux sociaux de discuter des problèmes relatifs à l'exploitation sexuelle en ligne. Plus de 1.373 personnes sont membres de ce groupe. Les outils de sensibilisation ont été conçus, pré-testés et diffusés en collaboration avec l'autorité népalaise des télécommunications. Une application mobile a été développée pour informer les utilisateurs des possibilités

de se protéger contre les abus sexuels en ligne, les précautions à prendre lorsqu'on rencontre de tels problèmes et le signalement des abus. Des consultations avec la police népalaise sont en cours pour une diffusion large de l'application.

Au niveau de la protection

184 enfants à risque ont bénéficié d'un soutien psychosocial. Des services de conseil psychosocial ont été fournis au centre d'accueil par un conseiller psychosocial formé. 56 enfants ont bénéficié d'une aide à la scolarisation. 45 survivants au total ont bénéficié d'un soutien d'urgence (soins médicaux, nourriture, vêtements, abri, etc.). 6 cas ont été référés à un psychiatre externe pour des soins spécialisés. Ces enfants sont suivis de près par l'organisation. 37 victimes ont été identifiées grâce aux activités de sensibilisation auprès des médias. La prise de contact a été faite suite aux diffusions des émissions radio et télévision. Un guide standard de procédures (standard operating procedure) pour



assurer une protection holistique aux victimes d'abus et d'exploitation sexuelle en ligne a été développé et approuvé par le conseil central de protection de l'enfance du gouvernement népalais.

Au niveau du renforcement des capacités des acteurs locaux

Le projet met l'accent sur le renforcement des compétences des acteurs locaux dans la perspective de promouvoir la pérennisation des actions. Ainsi, 27 comités communautaires de protection de l'enfance ont été créés ou renforcés. 212 membres de ces comités et travailleurs sociaux d'organisations communautaires ont été formés. 403 parents ont reçu une formation sur l'identification des cas d'abus, la signalisation et l'accès aux services d'aide. 45 jeunes de différents lycées ont été formés pour devenir éducateurs pairs. 159 travailleurs sociaux ont été formés sur l'abus et l'exploitation sexuelle

en ligne. 45 fournisseurs d'Internet et 47 hôteliers ont été informés sur les risques liés à l'utilisation non réglementée d'Internet, en particulier chez les enfants. En conséquence, certains fournisseurs ont mis en place un système de contrôle parental pour les clients intéressés. 47 journalistes, 35 travailleurs sociaux, 64 fonctionnaires des différents services et 31 agents de police ont été formés. La police communautaire a également établi un partenariat à long terme avec l'organisation pour lutter efficacement contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne.

Point innovant

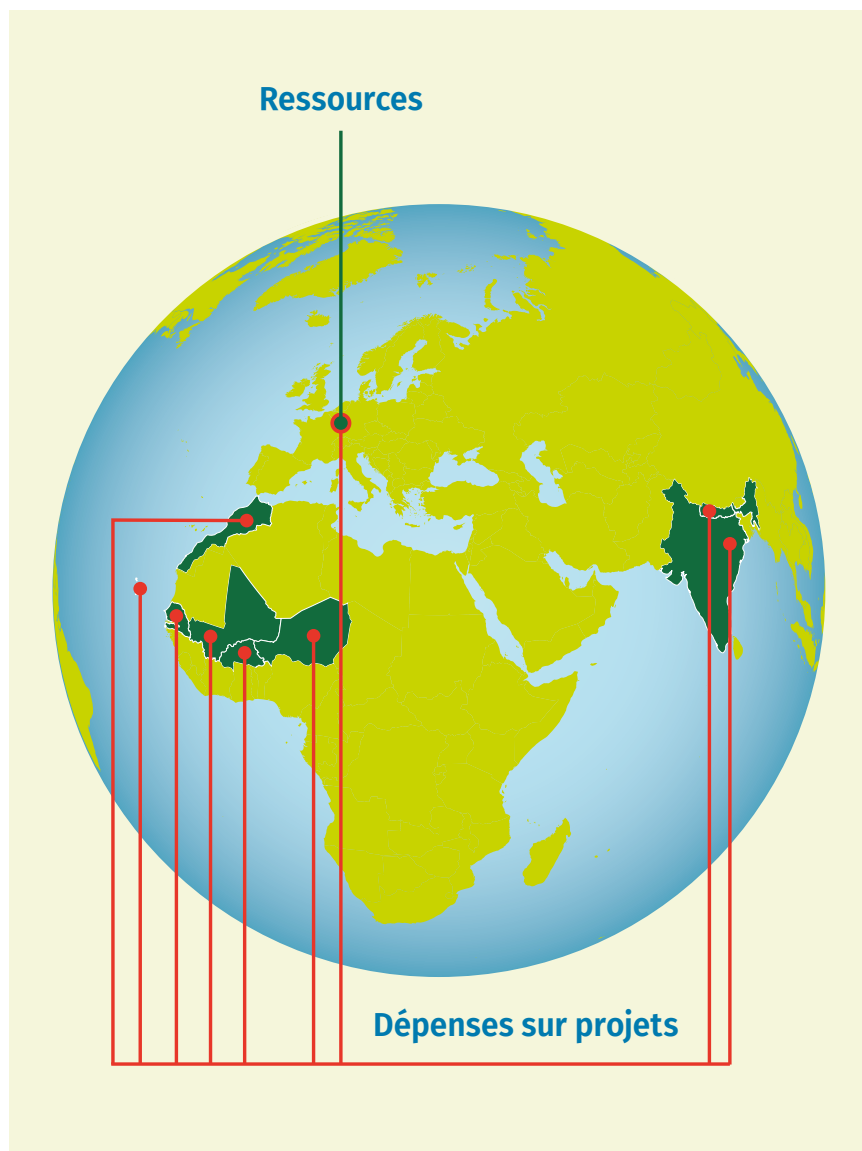
L'autorité népalaise des télécommunications est un acteur clé du projet. Elle a initié la création d'un groupe de travail sur la protection des enfants en ligne en collaboration avec le ministère de la femme, de l'enfance et

des affaires sociales, qui pourrait devenir une plate-forme très utile pour aborder la question de l'exploitation sexuelle en ligne des enfants dans le pays. L'autorité de la télécommunication a également élaboré des lignes directrices pour les mesures de protection de l'enfance en ligne auxquelles le projet a activement contribué et a fait part de son expérience. En outre, l'autorité des télécommunications a choisi le partenaire opérationnel du projet comme l'organisation partenaire dans le domaine social.

Appréciation globale de la période écoulée

Le projet met un accent important sur la sensibilisation des enfants et des principaux acteurs dans le pays engagés dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Tous les médias ont été exploités. Plus de 140.000 personnes, dont environ 90.000 enfants, ont été touchées par ces actions. Cette portée est d'autant plus importante que peu d'organisations mènent des activités de sensibilisation sur cette thématique. De nombreux témoignages soulignent la prise de conscience apportée grâce au projet sur les risques d'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Des outils de sensibilisation créés dans le cadre du projet ont été largement diffusés et utilisés dans les écoles, par les clubs d'enfants ainsi que par d'autres acteurs de protection de l'enfance et également largement rediffusés dans les réseaux sociaux utilisés par les différents acteurs.

Comptes 2018



Dépenses sur projets

En 2018, le total de nos **dépenses sur projets** s'élève à **1.553.686,07 €**.

Les **frais administratifs**, représentant les frais nécessaires entraînés par les dépenses pour projets, s'élèvent en 2018 à **115.052,60 €**, ce qui correspond à 7% du total des dépenses engagées sur l'année.

Sont qualifiées de **dépenses sur projets**, les dépenses qui concernent directement la mise en oeuvre de notre mission sociale, à savoir: ECPAT Luxembourg a pour mission, au Luxembourg et dans les pays où elle intervient, de lutter par tous les moyens légaux contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ainsi que de sensibiliser et informer l'opinion publique sur les Droits de l'Enfant en la matière. Elle facilitera l'identification et la mise en oeuvre de programmes en faveur des enfants vulnérables et/ou victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales et de leurs familles. Ces programmes comporteront un ou plusieurs de ces axes: la prévention, la réhabilitation et la réinsertion des enfants.

Ressources

En 2018, le total de nos ressources s'élève à **1.668.738,67 €**.

Nos principaux bailleurs sont:

- Le Ministère des Affaires étrangères et européennes, dont l'apport de 1.250.760,27 € correspond à 75% de nos ressources.
- Le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance, dont l'apport est de 66.917,45 € correspond à 4% de nos ressources.
- Notre Fonds de réserve, à hauteur de 310.550,74 € correspondent à 19% de nos ressources. Il s'agit de tranches reçues du Ministère et non dépensées ainsi que les dons privés et autres subsides non encore dépensés.
- Les dons privés qui s'élèvent à 40.510,21 € correspondent à 2% de nos ressources.

Nos comptes annuels sont tenus par un bureau d'experts comptables et audités par un réviseur d'entreprises agréé. Les comptes et le bilan sont disponibles sur simple demande auprès de notre bureau.

Partenaires opérationnels

Que ce soit avec les autres membres d'ECPAT ou avec les associations locales, nous défendons le principe du partenariat dans l'action. Selon ce principe reposant sur une relation de confiance mutuelle et à long terme, chaque intervenant conserve son autonomie, mais s'engage à mettre en commun ses efforts et ses ressources pour mettre un terme à l'exploitation sexuelle des enfants.

Népal

Voice of Children (VOC)

Association créée en Novembre 2000 pour améliorer les conditions de vie des enfants des rues et permettre leur réintégration dans leurs familles ou dans la société.

BISWAS Népal

Association fondée en 2007 par d'anciens employés de « dance bars » et de salons de massages, travaille à la défense des droits, de la liberté et de la sécurité au travail, des femmes et des jeunes filles dans l'industrie du sexe.

Aawaaj

Association créée en 1999 et qui soutient les enfants victimes de violences sexuelles, notamment d'abus sexuel et d'exploitation sexuelle.

Shakti Samuha

Association membre du réseau ECPAT fondée en 1996, cette organisation est la première créée par des survivantes de la traite à des fins sexuelles et toujours gérée par des survivantes.

Inde

Arz

(Anyay rahit zindagi, soit « la vie sans injustice »): association qui a été créée en 1997 par un groupe de travailleurs sociaux de l'Institut Tata de Sciences Sociales. Arz a dès son commencement travaillé pour combattre le trafic humain à des fins d'exploitation sexuelle et sur la question de l'exploitation sexuelle des enfants.

FXB

Association qui travaille dans dix Etats et territoires indiens et touche plus de 200 000 personnes à travers ses programmes et ses interventions à base communautaire. L'organisation travaille pour la protection des droits des enfants, des jeunes filles et des femmes.

GOLD

Association fondée en 1998, l'organisation mène des projets de lutte contre la traite depuis 2000 dans l'Etat de l'Assam.

Mali

Bureau National Catholique de l'Enfance (BNCE)

Organisation engagée pour la promotion et la protection de la dignité et des droits de l'enfant au Mali.

Caritas Mali

Association qui a lancé une initiative appelée Action Enfant de Tous (AET) qui coordonne les actions sociales et de développement du diocèse de Bamako en ce qui concerne la protection des enfants.

Le Samu Social Mali (SSM)

Une association de droit malien créée en 2001 qui vise à lutter contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue, garçons et filles de 0 à 18 ans, qui vivent et dorment dans les rues de Bamako.

L'Association pour la Promotion des Jeunes et Enfants Communicateurs (APJEC)

Il s'agit d'une association malienne apolitique à but non lucratif et humanitaire, intervenant dans toutes les régions et du district de Bamako dans le cadre de la promotion des droits et devoirs des enfants. Elle a pour but de créer un cadre de concertation et d'échange d'expérience entre les enfants/jeunes intervenant dans les médias ou d'autres formes d'expressions pour la promotion et la protection de leurs droits et devoirs.

Le réseau des communicateurs traditionnels pour le développement du Mali (RECOTRADE)

L'association couvre toutes les régions du Mali et elle vise à faciliter le dialogue et l'engagement communautaire afin que les enfants, les familles et les communautés accèdent à l'information concernant l'exploitation sexuelle des enfants.

Niger

Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (ANTD)

Association qui met en œuvre des programmes de recherche des causes de la délinquance juvénile et des formes d'exploitation des enfants, de réinsertion sociale des jeunes en difficulté (centre d'écoute, formation professionnelle, réinsertion familiale) et de formation du personnel dans la prise en charge des enfants en difficulté.

Maroc

Association Meilleur Avenir pour Nos Enfants (AMANE)

Les domaines d'intervention d'AMANE concernent le renforcement des capacités des acteurs de la protection de l'enfance, la sensibilisation du grand public et le plaidoyer pour une meilleure protection et prise en charge des enfants victimes.

Pour la Protection de l'Enfant en Situation Précaire (Al Karam)

Association présente sur le territoire de Marrakech, intervient pour sensibiliser les pouvoirs

publics, les familles, les enfants et jeunes à une meilleure application de la Convention des Droits de l'Enfant, prévenir le travail, la mendicité, l'exploitation physique et sexuelle des mineurs par la promotion de l'école et de la formation professionnelle et réhabiliter physiquement et moralement et au sein de leur famille les enfants et jeunes victimes d'exploitation.

WIDAD

Association qui œuvre dans le domaine de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux enfants et de toute autre forme de violence basée sur le genre.

ANIR

L'association ANIR est une association de solidarité et d'action sociale qui aide les enfants en situation difficile œuvrant dans la zone Souss Massa. Elle se positionne en interlocutrice à part entière dans la politique sociale régionale et nationale et contribue, propose, soutient et renforce toutes les actions engagées en faveur du bien-être de l'enfant vulnérable.

BAYTI

L'association a la mission de protéger des enfants exclus et victimes de violence vivant dans la rue, de dénoncer la violation de leurs droits et de sensibiliser la société à leurs problématiques.

Keep Smiling

L'association a la volonté d'apporter une nouvelle dynamique autour des enfants en situation de rue au Maroc. En partenariat avec les associations

locales, KeepSmiling développe des moyens de sensibilisation et de réinsertion sociale destinés aux enfants en situation de rue, contribue à l'amélioration de leurs conditions de vie, apporte un soutien moral et une présence affective dans leur quotidien, offre l'accès à l'éducation pour ses enfants.

100% mamans

L'association défend et promeut la dignité, la citoyenneté et le plein exercice des droits humains des mères célibataires et de leurs enfants.

Burkina Faso

KEOOGO

Association qui a pour mandat de contribuer à la protection des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité sur la ville d'Ouagadougou. Ses domaines d'interventions sont la santé, le psychosocial, la prévention, la sensibilisation, le plaidoyer, le renforcement de capacité des familles et de la communauté, la formation, et l'éducation.

Europe

ECPAT France

fait partie du réseau international ECPAT qui compte 81 membres répartis dans 74 pays.

Acting for Life

collabore avec ECPAT France et ECPAT Luxembourg en mettant à disposition son Service administratif et financier pour apporter un appui technique dans le suivi administratif et financier du projet.

Francopol

est le premier réseau international francophone de formation policière qui réunit des chercheurs et des représentants des services de police et de gendarmerie partageant des valeurs communes et convaincus de la nécessité de partager et de diffuser les bonnes pratiques en matière de formation et d'expertise policières.

Bureaux locaux au Mali et au Népal

ECPAT Luxembourg gère des bureaux locaux de coordination au Mali et au Népal. Ceux-ci sont officiellement enregistrés auprès des autorités qui reconnaissent ainsi ECPAT Luxembourg comme une ONG internationale travaillant dans leur pays.

Le bureau du Mali emploie 3 personnes et est géré par une représentante ayant statut de coo-pérante luxembourgeoise. Le bureau du Népal emploie 3 personnes et est géré par un représentant népalais.

Le rôle des bureaux locaux est de coordonner et de suivre les activités des projets mis en œuvre au niveau national et dans les pays de la région, de coordonner et d'appuyer les partenaires, et d'assurer la gestion administrative et financière du projet, en lien avec le siège à Luxembourg.

Bureaux locaux au Burkina Faso

Il emploie 3 personnes et remplit le même rôle que les bureaux du Mali et du Népal. Il est placé sous la gestion d'ECPAT France.

Partenaires institutionnels

Ministère des Affaires Etrangères du Grand-Duché de Luxembourg

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission Européenne

Administration commune de Beckerich

Administration commune de Bertrange

Administration commune de Bettembourg

Administration commune de Differdange

Administration commune de Kiischpelt

Administration commune de Niederanven

Administration commune de Nommern

Administration commune d'Useldange

Administration commune de Vianden

Administration commune de Waldbredimus

Administration commune de Ville de Luxembourg

Partenaires privés

ACCOR Luxembourg

Air France

Banque Fortuna

Diddeleng Helleft asbl

École Privée Fieldgen

Escher Volleyball Club

FC Avenir Beggen

La Table Ronde

Studio du Paradis SARLS LuxairGroup

Et nos nombreux donateurs individuels



Mentions légales

ECPAT Luxembourg asbl
3, rue des Bains
L-1212 Luxembourg
RCS : F4840
ONG agréée par le MAEE
Tél. : +352 26 27 08 09
info@ecpat.lu
www.ecpat.lu

Ensemble pour un monde
sans exploitation sexuelle
des enfants – merci de nous
soutenir !

IBAN : LU64 0019 1300 2547 6000
BIC : BCEELULL





3, rue des Bains
L - 1212 Luxembourg
Tél: (+352) 26 27 08 09
ecpat-luxembourg@ecpat.lu
www.ecpat.lu